

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



SOMMAIRE

4 | Au cœur de l'ATD Alsace

6 | L'agence en 2022

8 | Appui à la CeA

10 | Conseil aux collectivités

13 | Service juridique

14 | Construction, aménagements publics & communication

18 | Urbanisme réglementaire

23 | Analyse spatiale

24 | Direction générale et pôle administration

26 | J'Adauhr

27 | Bienvenue à BAUR

UNE AGENCE AU SERVICE DES ÉLUS ET DES TERRITOIRES

LES UNES APRÈS LES AUTRES, LES CRISES NOUS BOUSCULENT DANS LE QUOTIDIEN!

Les réformes aussi, surtout quand elles ne laissent plus souffler, digérer, évaluer ; là, elles finissent par déstabiliser et par épuiser !

- Évaluer notamment, alors que le rythme long est celui des projets urbains/territoriaux, qui se doivent de durer et résister aux vicissitudes conjoncturelles !
- Durer et résister au temps, pour profiter durablement (un concept mis à mal par la frénésie bien française de textes et de normes) aux territoires, à leurs habitants actuels ou à venir, leurs entreprises, leurs élus, qui tous, ont besoin de repères, de visibilité, de prévisibilité !

Citons pour exemple quelques réformes législatives qui sont du « ressort » de notre Agence avec leurs lois et décrets, rarement compréhensibles et/ou transposables concrètement par ailleurs, et ce dans un contexte aigu d'incertitudes :

- Les SCoT, documents cadres de planification essentiels pour la cohérence et la prospective territoriale, dont le bilan a été ramené à 6 ans ;
- Les documents de planification et d'urbanisme dont le calendrier imposé par la loi Climat et Résilience est juste inapplicable, et l'objet principal, le « ZAN », une sorte « d'OVNI » car « indéfinissable » pour le commun des mortels ;
- La réforme de l'évaluation environnementale, pertinente sur le fond, mais dont la mise en œuvre n'arrête pas de changer, se complexifier, se « technocratiser », au point d'échapper aux réalités, à l'applicabilité ;

- La Réglementation Thermique (RT) devenue Réglementation Environnementale (RE), nouveau sigle abscons, aux exigences louables, mais aux modalités souvent incompréhensibles, et qui ne sont guère acceptables financièrement sur le temps court pour les maîtres d'ouvrages publics et privés.

Et on en passe tant d'autres : agitation, quand tu nous tiens et nous fais courir dans tous les sens !

Autant de sujets de fond, incontournables et partagés, mis à mal par trop de réformes, de textes réglementaires trop souvent compliqués et mal expliqués.

L'Adauhr, votre agence, est plus que jamais mobilisée aux côtés des élus et de leurs territoires, pour les accompagner, expliciter ces réformes et éclairer leurs choix ; des choix toujours plus complexes et sensibles à valider, justifier !

L'Adauhr, une Agence créée par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et ses adhérents, proche et fière de ses partenariats, et soutenue par eux !

L'Adauhr, une Agence reconnue, forte de ses valeurs : écoute, ancrage territorial, expertise avérée, aide à la décision, éthique et respect profond des commanditaires.

Marc MUNCK
Président de
l'Adauhr-ATD Alsace



Bien cordialement

➔ TEMPS FORT

**COLMAR : HÔTEL DE LA CEA, JEUDI 10 MARS 2022
LE PERSONNEL DE L'AGENCE RENCONTRE FRÉDÉRIC BIERRY,
PRÉSIDENT DE LA CEA**

Un peu plus d'un an après la création de la CeA, son président Frédéric BIERRY a souhaité rencontrer le personnel, la direction et le président de l'Adauhr pour évoquer les enjeux des métiers et missions de l'Agence sur le territoire alsacien.



AU CŒUR DE L'ATD

UNE FÉDÉRATION DE COMPÉTENCES

Créée dès 1984 comme outil au service des collectivités, l'Adauhr n'a eu de cesse de développer de nouvelles compétences en phase avec les besoins du territoire. Devenue Etablissement Public Administratif dès 2006, l'ATD Alsace apporte son soutien à l'ensemble des communes et intercommunalités depuis près de 40 ans et cultive une proximité renforcée avec les élus et tous les acteurs de l'aménagement du territoire et de la construction publique.

UNE MUTUALISATION D'EXPERTISES

Forte de ses 40 collaborateurs œuvrant dans le domaine de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement public, du droit ou encore de l'analyse spatiale, l'Agence se veut un véritable pôle technique mutualisé au service des projets et des ambitions des collectivités.

Plus largement, l'Agence apporte assistance et conseil aux communes et intercommunalités dans ses domaines de compétences avec le soutien de la CeA.



NOTRE GOUVERNANCE

Chaque année, la vie de l'Agence est ponctuée par les grands rendez-vous de sa gouvernance... les Conseils d'Administration. Ces séances se sont tenues les 24 mars, 15 juin, 13 octobre et 22 décembre 2022, et ont été l'occasion de traiter de sujets de fond touchant l'aménagement de notre territoire ainsi que l'évolution des textes réglementaires.



Marc MUNCK
Président de
l'Adauhr-ATD Alsace

Collège de la Collectivité européenne d'Alsace



Pierre BIHL
Vice-Président

Carole ELMLINGER - Nicolas JANDER
Fatima JENN - Joseph KAMMERER -
Annick LUTENBACHER - Lara MILLION
Monique MARTIN - Lucien MULLER -
Pascale SCHMIDIGER - Eric STRAUMANN -
Marie-France VALLAT

Collège des communes rurales



Guy JACQUEY
Vice-Président

René MATHIAS - Régine RENTZ
Vincent STRICH - Pascal TURRI

Collège des communes urbaines



Marc JUNG
Vice-Président
Antoine VIOLA

Collège des EPCI urbains



Gérard HUG
Vice-Président
Jean-Marc DEICHTMANN

ALSACE

ADHÉRENTS 2022

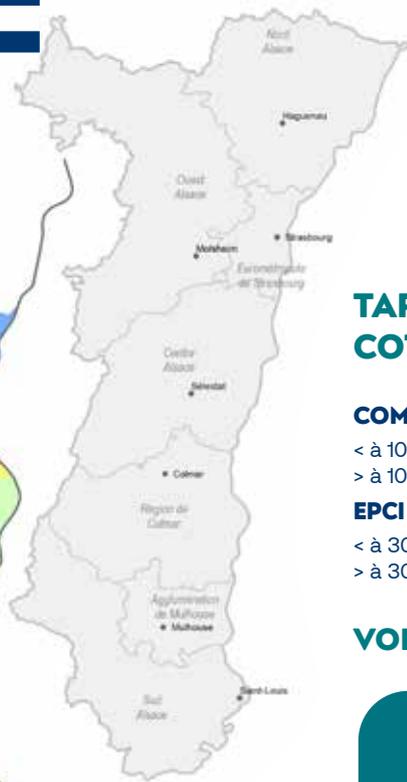
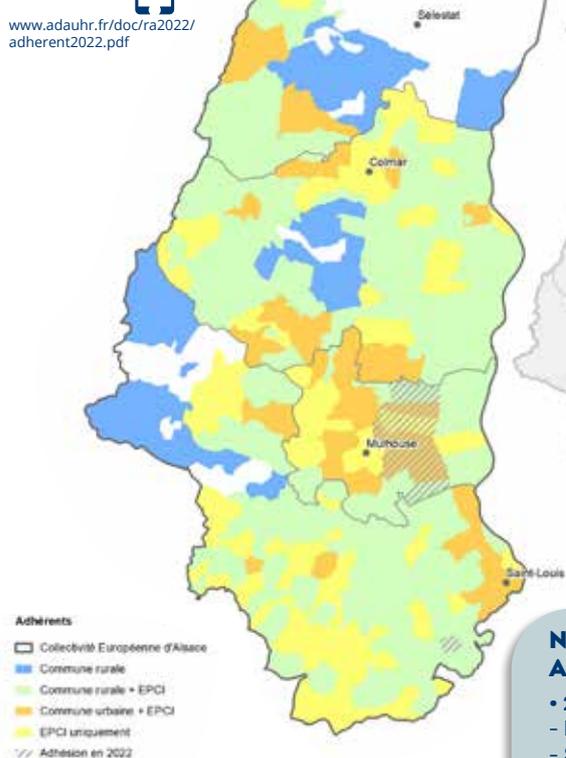
L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Adauhr-ATD Alsace s'est tenue le 30 juin 2022 à Meyenheim.

L'Agence regroupe désormais 281 collectivités

Liste des adhérents



www.adauhr.fr/doc/ra2022/adherent2022.pdf



TARIFS ANNUELS DES COTISATIONS 2022

COMMUNES URBAINES

< à 10 000 habitants : 1 000 €
> à 10 000 habitants : 2 000 €

COMMUNES RURALES

< à 1 500 habitants : 250 €
> à 1 500 habitants : 500 €

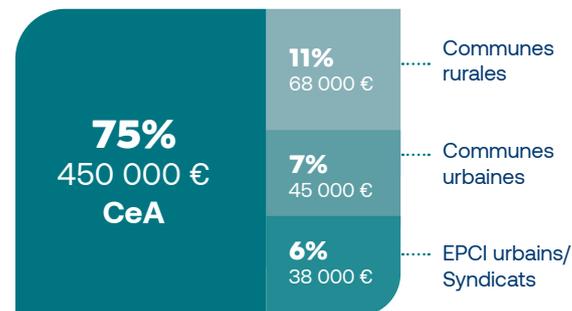
EPCI URBAINS/SYNDICATS

< à 30 000 habitants : 2 000 €
> à 30 000 habitants : 4 000 €

EPCI RURAUX

1 000 €

VOLUME DES COTISATIONS VERSÉES



NOS NOUVEAUX ADHÉRENTS

• 2 communes rurales :

- Hagenthal-le-Haut
- St-Nabor (67)

• 1 EPCI :

- Syndicat de Communes de l'Île Napoléon (SCIN)

➔ TEMPS FORT

MEYENHEIM : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, JEUDI 30 JUIN 2022

L'Assemblée Générale de l'Agence s'est tenue à Meyenheim sous la présidence de Marc MUNCK, président de l'Adauhr et vice-président de la CeA.

Devant un auditoire de plus d'une centaine d'adhérents, le président a présenté le rapport d'activités de l'année, la politique générale de l'Agence et le budget pour les 3 années à venir. Il s'agissait également, pour le nouveau directeur, Pierre WUNSCH de présenter les 3 nouveaux adhérents 2022.

Pour clôturer l'Assemblée Générale, une intervention sur le thème de « **L'impact foncier de la loi Climat & Résilience** », a été animée par **Paul BASS**, Maire de Durrenentzen et Président de Setui (bureau d'études, Ingénierie et Maîtrise d'Œuvre) et par **Pierre WUNSCH**.

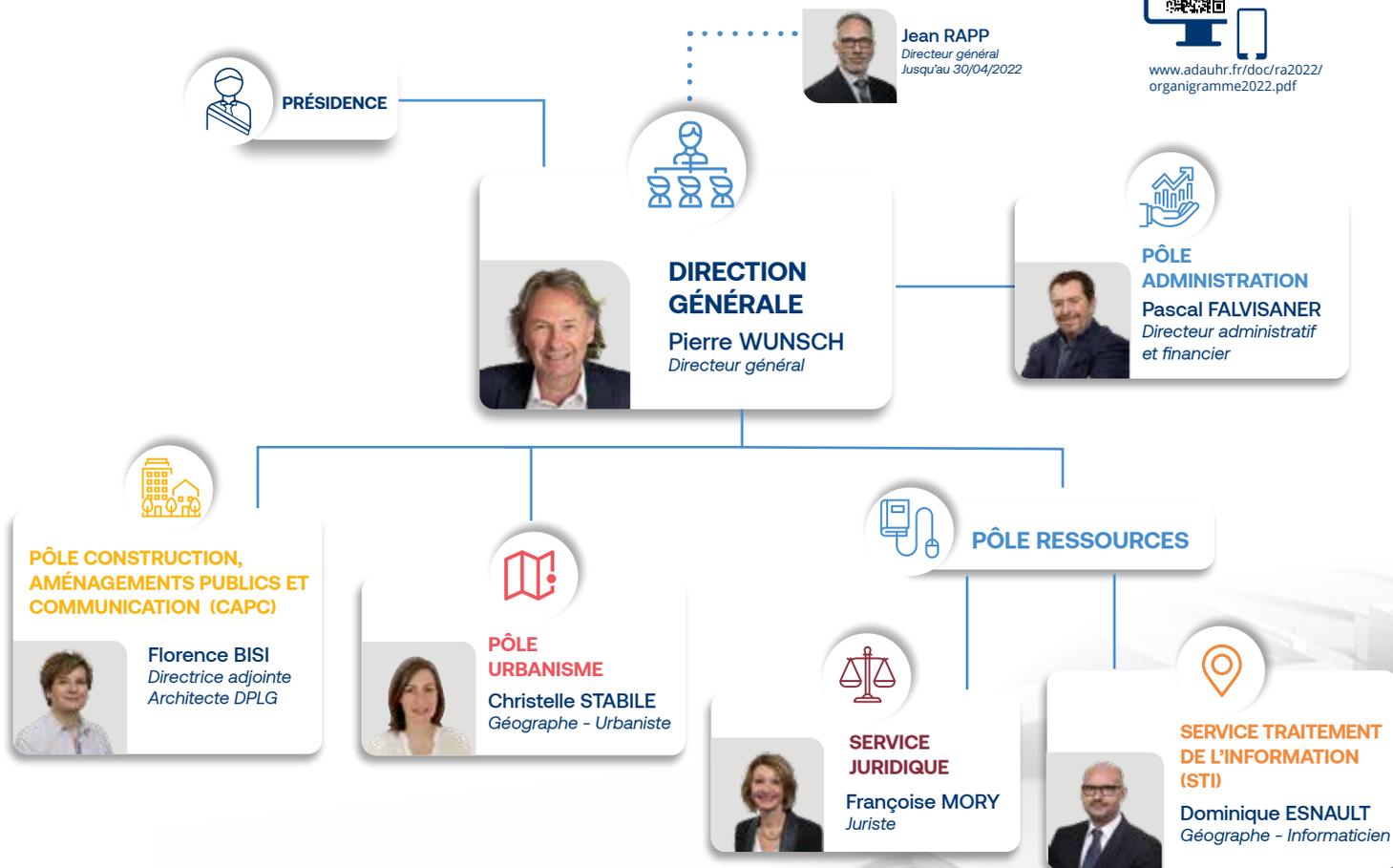
L'AGENCE EN 2022

ORGANIGRAMME

Organigramme :



www.aduhr.fr/doc/ra2022/organigramme2022.pdf



→ TEMPS FORT

NOUVELLE DIRECTION AU 1ER JUILLET 2022

À la suite du départ de Jean RAPP vers de nouvelles fonctions, Pierre WUNSCH a été nommé Directeur Général de l'Agence.

Géographe, c'est un spécialiste des domaines de la planification, de l'urbanisme réglementaire, de la prospective et des réflexions stratégiques territoriales, qui façonnent et structurent le territoire alsacien dans son environnement rhénan.

MÉTIERS

URBANISME RÉGLEMENTAIRE ET PLANIFICATION

- Élaboration, révision et adaptation des documents d'urbanisme réglementaires
- Études territoriales, SCoT
- Études générales stratégiques et prospectives

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENTS PUBLICS

- Mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage dans le domaine de la construction et de l'aménagement public
- Études de faisabilité bâtiments et aménagements publics
- Analyse patrimoniale

ANALYSE ET ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

dans le domaine du droit de l'urbanisme/environnement

- Notes de faisabilité juridique et d'accompagnement des projets
- Définition et sécurisation des procédures

ANALYSE SPATIALE

- Conception et gestion d'observatoires et de bases de données
- Conception d'outils d'analyses spatiales spécifiques (gestion de cartes scolaires, analyses d'accessibilité, ...)

MISSIONS

APPUI

aux services de la CeA
Compétences et savoir-faire au service des études et des réflexions départementales.

CONSEIL

et assistance aux collectivités d'Alsace
Informer, conseiller, accompagner l'action des communes rurales avec le soutien financier de la CeA.

ÉTUDES

sous contrat dans le domaine concurrentiel ou en direct pour les adhérents
Interventions en qualité d'assistant à maître d'ouvrage public, maître d'oeuvre d'études d'urbanisme (PLU) et d'aménagement.

GÉOSERVICES

Mise en œuvre d'outils permettant d'obtenir l'ensemble des données et des accompagnements nécessaires à la gestion et au suivi des politiques publiques.
geoservices@atdalsace.eu

TEMPS FORT

MULHOUSE : SALON DES MAIRES, JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

Inauguré par le Président Bierry, l'Adauhr était présente sur le stand de la CeA.



APPUI À LA CEA

PROGRAMME PARTENARIAL

SECTORISATION DES COLLÈGES

CORRESPONDANCE ENTRE LA SECTORISATION ET L'AFFECTATION

➤ **L'objectif est de rendre cohérentes l'affectation d'un élève et la sectorisation des collèges**

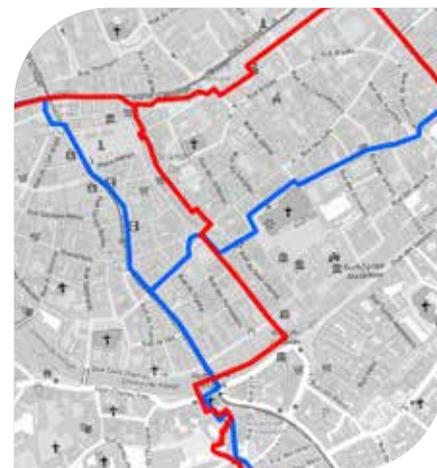
L'**affectation** consiste à associer un élève habitant à une adresse, au collège public du secteur. Elle est réalisée par le rectorat à l'aide d'un outil nommé AFFELNET6.

La **sectorisation** est l'aire de recrutement d'un collège public. Elle est organisée par la Collectivité européenne d'Alsace. Elle se traduit sous forme cartographique par des zonages.

➤ Les traitements

Ils consistent à faire correspondre les adresses avec l'aire de recrutement des collèges publics.

De nombreux cas sont à analyser : retouche d'aires de recrutement, création d'adresses et de voies, suppression d'adresses et/ou de voies, erreurs de saisie dans le logiciel d'affectation...



Modification de la carte scolaire des collèges

MATRICE CADASTRALE ET ANIMATION

➤ **La mission consiste à accompagner les collectivités en matière d'information géographique et d'assurer le rôle de référent de ces collectivités pour les outils mis en place par la CeA**

L'Agence, pour le compte de la CeA, assure la **diffusion des données cadastrales** (données géographiques et données de la matrice cadastrale) via la plateforme **DATA HAUT-RHIN**.

Elle s'appuie sur des procédures établies entre la DGFIP et la CeA, reposant sur la garantie de la conformité du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD).

Elle gère également les **connexions aux outils SIG de la CeA, mis à disposition des territoires.**

➤ Les actions

- Réception des données de la DGFIP et découpage des données en fonction des territoires,
- Diffusion des données auprès des collectivités,
- Intégration des données dans la plateforme **DATA HAUT-RHIN**,
- Création des profils utilisateurs,
- Diffusion des informations de connexion et droits associés,
- Développement d'outils de visualisation...

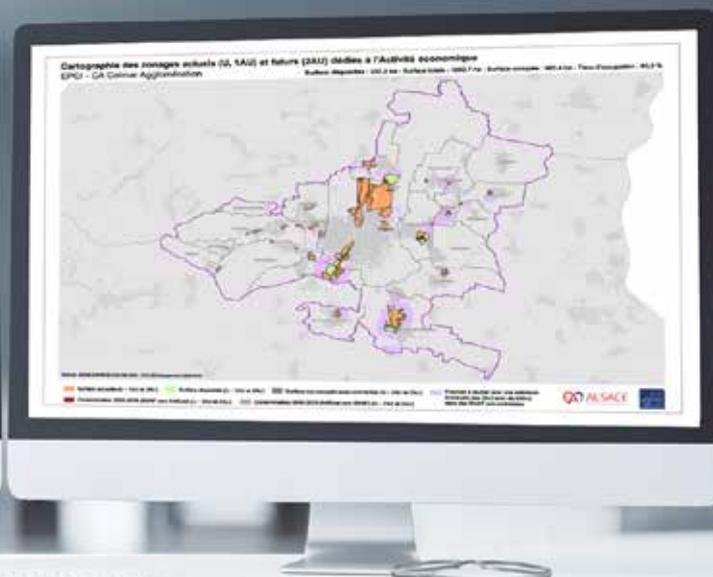
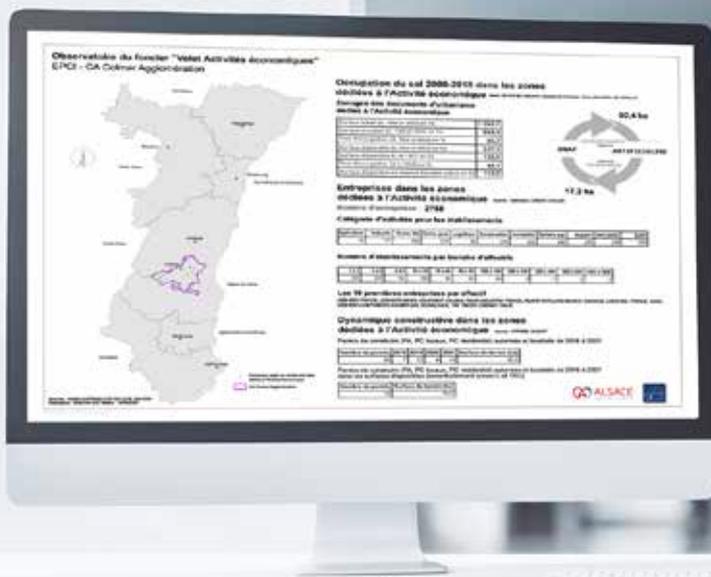


QUELQUES CHIFFRES

Près de **900** interactions avec les collectivités en 2022

978 utilisateurs actifs sur 1122 enregistrés

L'OBSERVATOIRE DU FONCIER ZAE/HABITAT



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

➤ Objectifs : évaluer quantitativement le potentiel des différentes zones dédiées à l'activité économique (ZAE) sur l'ensemble des territoires de la CeA

Identifier les zonages dans les documents d'urbanisme :

- Actuels (U, 1AU) et futurs (2AU),
- Dont la taille permet une activité (industrielle, logistique, ...).

Caractériser les zones :

- Leurs occupations,
- Leurs disponibilités,
- Les éventuels potentiels d'extension.

Croiser des informations liées :

- Aux entreprises installées,
- A la dynamique constructive.

HABITAT

➤ Objectifs : évaluer quantitativement le potentiel des différentes zones dédiées à l'habitat sur l'ensemble des territoires de la CeA

Identifier les zonages dans les documents d'urbanisme :

- Actuels (U, 1AU) et futurs (2AU),

Caractériser les zones :

- Leurs occupations,
- Leurs disponibilités,
- Les éventuels potentiels d'extension.

Croiser des informations liées :

- A la dynamique constructive,
- Etc.

➤ Croisement de données spatiales :

Les documents d'urbanisme (98% des DU disponibles à la date de juin 2022 ont été utilisés)

- Géoportail de l'Urbanisme, BD POS/PLU 67, BD DDT68, documents ADAUHR

Les contraintes environnementales :

- Les couches environnementales : classification des zones inconstructibles et trop contraignantes,
- La topographie : les pentes.

L'occupation du sol :

- 2008-2018 : BD OCS GE2 DataGrandEst.

Les données cadastrales (géométrie et matrice cadastrale),

Autres données (permis, établissements, ...).

Résultats déclinés par territoire (CeA, Territoires CeA, SCoT, EPCI), pouvant aller jusqu'à la commune et le zonage d'urbanisme concerné.

CONSEIL AUX COLLE

CONSEILS AUX COMMUNES ET TERRITOIRES RURAUX

L'Adauhr-ATD Alsace intervient dans le domaine du conseil aux communes rurales et autres territoires ruraux sur la base d'une convention qui stipule ses domaines d'intervention possibles et définit leur champ d'application.

Cette mission d'appui aux communes rurales (la liste est fixée par la Préfecture), **est entièrement financée par la Collectivité européenne d'Alsace, à hauteur d'un million d'euros par an**, et fait l'objet d'une délibération spécifique.

L'Agence Technique regroupe en son sein les expertises nécessaires, ainsi que les savoir-faire méthodologiques pour assurer des réponses adaptées et objectives face à cette montée en gamme des besoins exprimés par les collectivités et leurs territoires.

En 2022, l'Adauhr a enregistré un accroissement notable de ces sollicitations sur des sujets devenus plus complexes, y compris techniquement, et qui nécessitent des expertises et des recherches souvent poussées, induisant des temps de traitement plus longs.

A titre d'exemples, on citera parmi les plus prégnants :

URBANISME :

- Information et décodage de la Loi Climat et Résilience, notamment du ZAN,
- Procédures PLU/PLUi, SCoT,
- Analyses de permis (OAP inscrites dans les PLU)...

Sur les **317** communes rurales, l'Agence a été sollicitée par **247** collectivités, ce qui représente un taux de **78%**



JURIDIQUE :

- Expertise sur des demandes d'autorisation d'urbanisme et propositions de rédaction d'actes Autorisation Droit des Sols (ADS) non instruits par les services instructeurs,
- Analyse et traitement de recours gracieux et contentieux en matière de PLU ou d'autorisations de construire,
- Nouvelle réglementation des évaluations environnementales des procédures d'urbanisme,
- Domaine public routier communal, voirie rurale.

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET TRAITEMENT DES DONNÉES :

- Accompagnement sur le Géoportail de l'Urbanisme (démarche, processus),
- Sources de données géographiques disponibles,
- Dématérialisation des documents d'urbanisme (l'Adauhr est membre du Groupe Technique CNIG-DDU),
- Base Adresse Nationale (BAN), ...

CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENT :

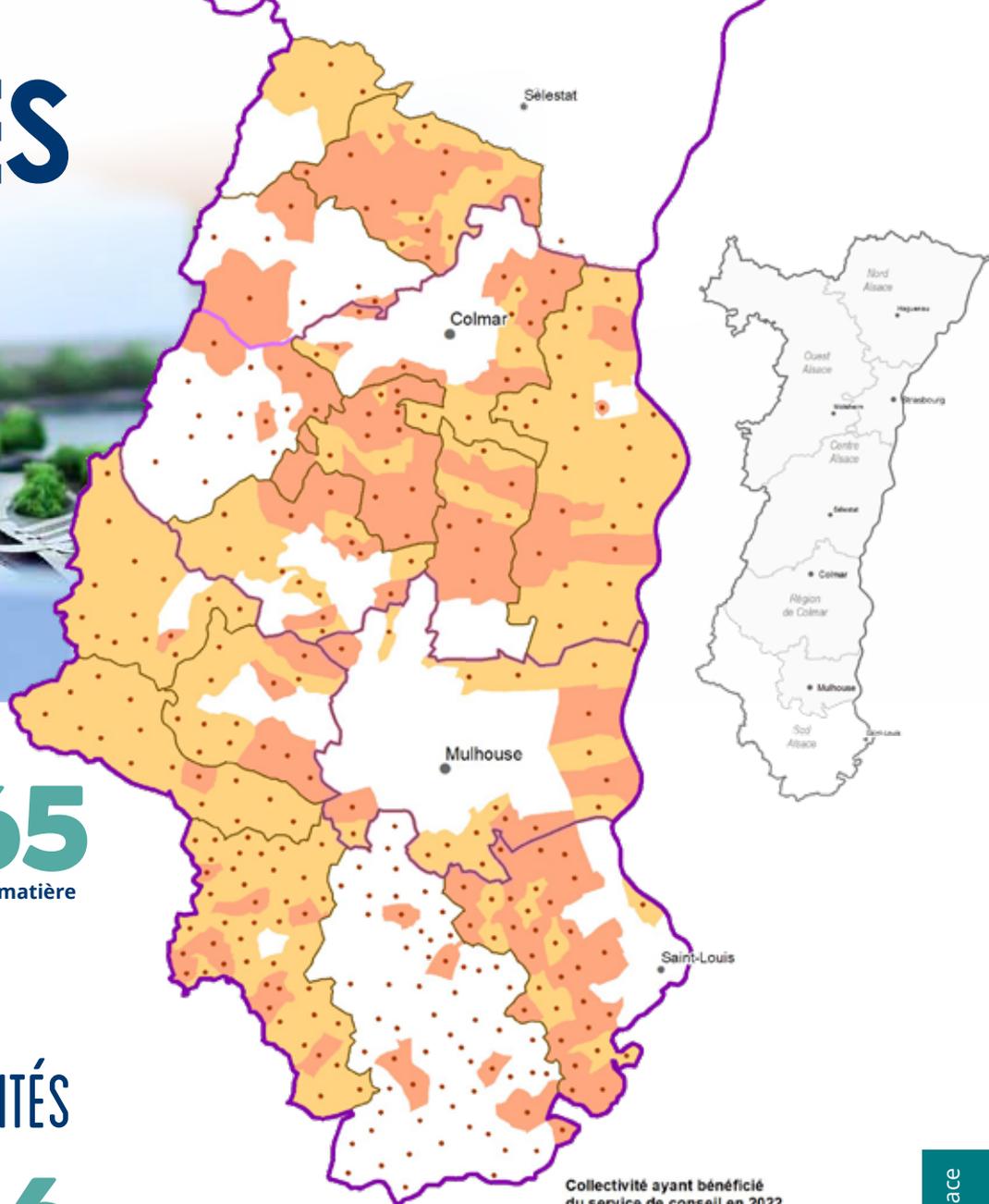
- Expertises techniques : reconversions de bâtiments, problématiques de sinistres ...
- Aide à la décision pour l'implantation de nouveaux équipements et aménagements publics.



Un nouvel outil de reporting plus complet et efficace a été développé fin 2022 en interne, afin de restituer encore plus précisément **la totalité des demandes formulées par les collectivités rurales** qui profitent des services de l'Agence, et d'appréhender plus rapidement l'évolution de leurs besoins réels.

ACTIVITÉS

EN 2022



36
Conseils en matière
de Construction et
d'Equipements Publics

265
Conseils en matière
Juridique

496
CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

49
Conseils SIG

146
Conseils en Urbanisme

Collectivité ayant bénéficié
du service de conseil en 2022

- Collectivité Européenne d'Alsace
- Conseil direct
- Conseil par l'intermédiaire de l'EPCI

- Limites des territoires de la CeA
- Limites des EPCI
- Commune rurale (définition préfecture 2022)

NB : ces données portent sur les interventions les plus importantes et les plus significatives qui font l'objet d'un reporting systématique de la part des agents. Ne sont pas comptabilisées les sollicitations téléphoniques courtes ni les conseils rapides.

CONSEIL AUX COLLE

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENTS PUBLICS

SOULTZEREN – SAINT-ULRICH

Comment mettre en conformité ma salle polyvalente vieillissante face aux enjeux du décret tertiaire ?

La mission consiste à comparer différents scénarios de rénovation pour des salles vieillissantes, qui présentent de nombreux désordres et inforts. La rénovation doit répondre aux normes du décret tertiaire de réduction des consommations énergétiques en rénovation. Les enjeux sont patrimoniaux, sociaux, financiers et énergétiques, et l'objectif est d'apporter des éléments d'aide à la décision pour les scénarios à envisager, pouvant aller de la mise aux normes minimale à la construction d'un équipement neuf.

KUNHEIM

Quelle localisation pour une chaufferie collective biomasse dans ma commune ?

L'intervention permet, de façon synthétique, d'aborder le choix de la filière, d'évaluer les besoins de bâtiments et surfaces à chauffer, puis d'échelonner les investissements dans le cadre d'un **master plan énergétique**. Une analyse comparative multicritères (urbanisme, accès, localisation, coûts...) hiérarchise les solutions proposées.



RIEDISHEIM

De quelle surface ai-je besoin pour construire un périscolaire de 30 enfants ?

L'approche permet de visualiser les notions essentielles de surfaces, fonctionnalités et contraintes spécifiques à l'accueil des jeunes enfants. L'espace doit être bien organisé, avec des zones dédiées aux différentes activités de jeux, les travaux manuels, les temps calmes...

Il faut également veiller à la sécurité des enfants, et respecter les normes spécifiques.

BERGHEIM – LAUTENBACH

Quelles sont les règles pour construire un local d'archives ?

La construction d'un local d'archives doit respecter des règles strictes pour garantir la conservation et la sécurité des documents : température entre 15°C et 20°C, humidité de 45 % à 60 %, éclairage limité, ventilation adéquate, ainsi qu'un système de sécurité incendie dédié. Il est également important de prévoir des rayonnages adaptés et une structure de plancher à même de supporter des charges lourdes.

→ TEMPS FORT

WATTWILLER : ATELIER « LIAISONS DOUCES », JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

L'Adauhr-ATD Alsace a animé un atelier sur le développement des liaisons douces à Wattwiller dans le cadre de sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, où les habitants répartis en groupes, ont pu s'exprimer sur les problématiques de sécurité qu'ils vivent au quotidien dans leurs déplacements.



Conseil 2022



www.adauhr.fr/doc/ra2022/conseil2022.pdf

CTIVITÉS

SERVICE JURIDIQUE

PÔLE RESSOURCES

Si le conseil et l'assistance juridique aux collectivités s'exerce de manière générale sur toute la réglementation relevant du droit de l'urbanisme (étude de faisabilité d'opérations, application du droit des sols, préemptions, procédures opérationnelles, procédures relatives à la planification, fiscalité de l'urbanisme, contentieux...), on assiste au cours de l'année 2022 à une augmentation des conseils dans les domaines suivants :

➤ **Expertise sur des demandes d'autorisation d'urbanisme et proposition de rédaction d'actes d'ADS non instruits par les services instructeurs ou proposition de rédaction des autorisations avec prescriptions ou refus d'autorisation « sensibles ».**

Exemples : certificats d'urbanisme opérationnels Soultzbach-les-Bains, Katzenthal, Porte du Ried, ..., refus de permis de construire Bergheim, Dietwiller...

➤ **Analyse et traitement des recours gracieux et contentieux, tant dans le domaine des PLU, que des autorisations de construire :**

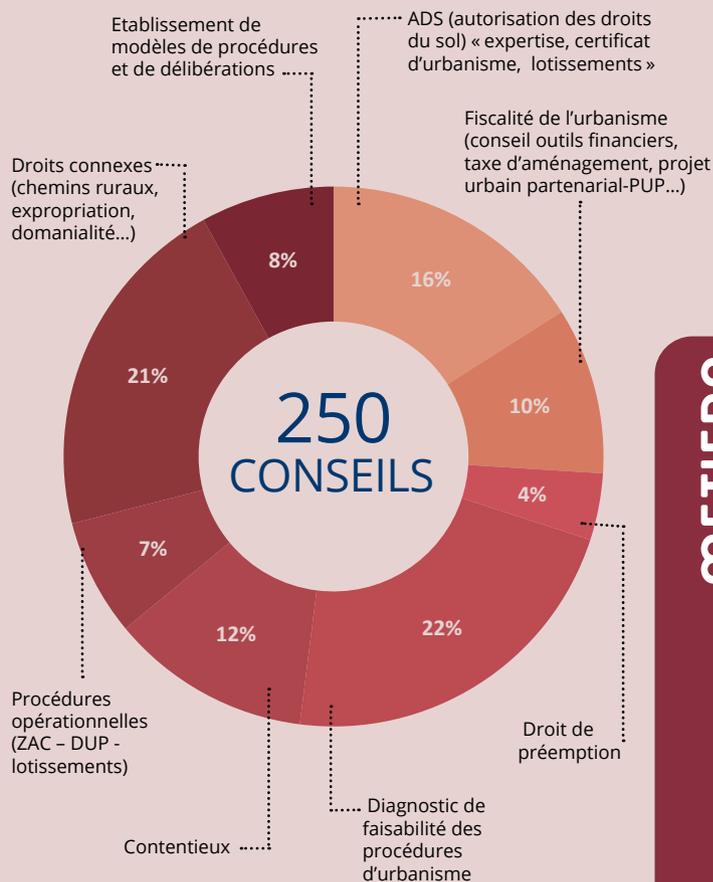
proposition de modèle de lettre d'accusé de réception conforme au code des relations entre le public et l'administration, proposition de décision de rejet de recours, proposition d'argumentaires juridiques pour la défense contentieuse... Exemples : recours contre permis d'aménager, recours contre permis de construire Bergheim, Houssen, Eschentzwiller, Steinbach, Traubach-le-bas...

➤ **Prise en compte de la réglementation de la procédure et nomenclature des évaluations environnementales dans les procédures d'urbanisme :** articulation des réglementations dans le domaine de l'urbanisme réglementaire mais surtout dans les procédures opérationnelles (permis d'aménager, permis de construire...), utilisation de la clause filet, lecture du décret du 13 octobre 2021... Exemples : participation du public par voie électronique (PPVE) sur une demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale (PCAEC) à Rixheim, permis d'amménager Oberhergheim pour la CC Centre Haut-Rhin, conseil dans les études de faisabilité d'opérations, mise en place de procédures communes d'évaluation environnementale « plan et projet »...

➤ **Conseil en matière de domaine public routier communal et de voirie rurale :** procédures d'aliénation de chemins ruraux, de transfert d'office de voies privées dans le domaine public, autorisation de travaux sur chemins ruraux, protection du domaine privé ...



CONSEIL JURIDIQUE EN 2022



METIERS

■ L'ÉQUIPE JURIDIQUE

Françoise MORY
Responsable du service
Juriste

JUSTINE MENI
Juriste





CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENTS

PÔLE CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENTS PUBLICS ET COMMUNAUTAIRES

125 ÉTUDES ENGAGÉES EN 2022

METIERS

➔ **MERXHEIM**
Création
d'un espace
commercial de
proximité



BLOTZHEIM - Construction
d'un multi-accueil pour
45 enfants - 1 850 000,00 € HT
Perspectives - WAGNER (Guebwiller)



10

FRICHES

6

SERVICE

20

SCOLAIRE

10

PÉRISCOLAIRE

10

PETITE ENFANCE

➔ **RIBEAUVILLÉ -**
AVENIR DU MUESBERG
Préfiguration pour l'évolution
du site



HORBOURG-WIHR - Construction
d'un groupe scolaire + périscolaire
8 940 000,00 € HT - IXO (Strasbourg)



RIEDISHEIM - Construction d'un
périscolaire pour 154 enfants pour
l'école Lyautey
1 660 000,00 € (Bâti) + 605 000,00 € HT (Aménagements)
ARA TRIO - AUGER RAMBEAUD (Colmar)

■ L'ÉQUIPE DU PÔLE CAPC

Florence BISI
Directrice Adjointe, Architecte DPLG,
Responsable du pôle

Isabelle MAISONNEUVE
Secrétaire

Thierry FISCHER
Expert Patrimoine ancien
Jusqu'au 31/07/22

Jean-Marie DUBOIS
Architecte ENSAIS

Véronique BOEHLI
Architecte DPLG

Silvio VARUTTI
Assistant d'études
Mètreur - Economiste

Marie GILLARD
Urbaniste OPQU
Référente aménagement

Thierry SCHRECK
Infographiste

Luc JAEGER
Architecte ENSAIS

Anne KIEFFER
Architecte DE

Nathalie WUNSCH
Communication
Documentation



AMÉNAGEMENTS PUBLICS

COMMUNICATION

➔ L'année 2022 a été riche dans la diversité des projets accompagnés par l'Agence, sur l'ensemble du territoire. Notre méthode consiste à impliquer les élus et usagers pour optimiser les usages, imaginer des lieux vivants, confortables et adaptés dans un processus de maîtrise des coûts et des enjeux réglementaires et environnementaux sans cesse évolutifs.

SAINTE-CROIX- EN-PLAINE

Réaménagement
de rues et d'un parking
488 000,00 € - LARBRE INGENIERIE
(Wintzenheim)



OBERHERGHEIM

Rénovation et accessibilité
de la mairie
2 030 000,00 € - CRUPI (Colmar)



GERSTHEIM - CCCE

Réhabilitation de l'ancien
moulin en médiathèque
2 720 000,00 €
REY-DE CRECY (Strasbourg)

10

PROGRAMMATION
URBAINE

25

AMÉNAGEMENT
D'ESPACES PUBLICS

11

ADMINISTRATION

5

MÉDICO-SOCIAL

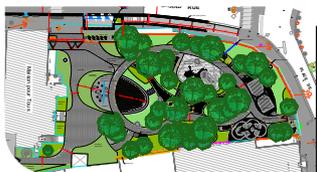
3

TECHNIQUE

15

LOISIRS-CULTURE-PATRIMOINE

BARTENHEIM - Aménagement
espaces centraux
500 000,00 € - WE-SCAPE (Benfeld)



ILLZACH -
Fondation
« Le Phare »

Définition des besoins et
enjeux pour la Fondation



**MARKSTEIN-GRAND-
BALLON** - Syndicat Mixte pour
l'aménagement du site
Construction d'un bâtiment
technique

790 000,00 € HT - KOESSLER (Cernay)



ARRIVÉS EN 2022

Anaïs CHEVRIER
Architecte DE

Frédéric ESCHBACH
Ingénieur bâtiment

Soline MINIER
Urbaniste-Paysagiste



➔ TEMPS FORT

SÉLESTAT : FRICHE ALBANY, MARDI 20 DÉCEMBRE 2022

L'Adauhr-ATD Alsace a accompagné les élus de la ville de Sélestat en visite à Schiltigheim pour échanger avec Mme la Maire et ses adjoints sur les problématiques de reconversion de friches industrielles, avec pour exemples concrets les sites Adelshoffen et Fischer.





CONSTRUCTION ET AM

PÔLE CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENTS PUBLICS ET COMMUN

AMÉNAGEMENT

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU MARKSTEIN GRAND BALLON

Étude de préfiguration sur le devenir du Markstein en lien avec le développement d'un tourisme 4 saisons, durable et diversifié : **l'Adauhr a animé plusieurs ateliers avec les acteurs et usagers qui vivent et font vivre le site au quotidien** (CeA, restaurateurs, école de ski, Syndicat, secrétariat de Massif, élus...), pour partager un diagnostic et imaginer les grandes lignes du développement de la station.

HEIMERSDORF

Soutien à un projet complexe de résorption d'habitat insalubre en facilitant les interfaces entre les nombreux acteurs parties prenantes du projet, et les associations en lien avec les familles concernées.

FELDKIRCH : CITÉ ALEX

Une étude singulière consistant à **intégrer dans la commune la traversée de la cité Alex par la RD 429, autour de plusieurs enjeux** : mettre en œuvre des mobilités douces dans un secteur à trafic important, sortir d'une logique routière pour faire évoluer ce lieu-dit satellite comme un quartier à part entière de la commune, tout en composant intelligemment avec des investissements routiers récents de la CeA.

CC THANN-CERNAY : QUELLE ZONE D'ACTIVITÉS POUR DEMAIN ?

À l'occasion d'une étude de **préfiguration d'une nouvelle zone d'activités**, plusieurs entretiens avec des acteurs du monde économique au niveau local et national ont alimenté **une réflexion sur la stratégie de développement économique** de la communauté de communes à l'aune de la Loi Climat et Résilience, et du ZAN.



EN INTERACTION
CAPC/STI

MISSION D'ANALYSE CAPACITAIRE DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES À SAUSHEIM

La commune de Sausheim dispose de trois établissements scolaires avec des effectifs en baisse constante et sans perspectives de croissance : elle souhaitait évaluer le risque de fermeture de classes et les conséquences de cette tendance sur les groupes scolaires.

L'Adauhr s'est mobilisée en interaction entre les pôles CAPC et STI pour une assistance en trois phases :

> Première phase : reprise et intégration SIG des cartes scolaires des différents groupes scolaires, géolocalisation des élèves scolarisés afin **de comprendre précisément les dynamiques scolaires à l'œuvre, les stratégies parentales et l'approche démographique et habitat** (analyse sur une période de 10 ans de l'évolution de la population et de la dynamique constructive afin de vérifier l'adéquation de la croissance-stagnation de la population avec la dynamique scolaire à l'œuvre dans la commune).

→ TEMPS FORT

STRASBOURG : LES RENDEZ-VOUS DE L'HABITAT

> **Volet foncier** - vendredi 16 septembre 2022

> **Volet patrimoine** - vendredi 30 septembre 2022

Dans le cadre des rendez-vous de l'habitat de la CeA, l'Adauhr est intervenue en tant que grand témoin sur les thèmes :

> « Comment **optimiser le foncier** pour proposer une **offre d'habitat accessible et suffisante** ? »

> « Comment **conjuguer préservation du patrimoine alsacien** et réponse à un **habitat contemporain** ? ».



AMÉNAGEMENTS PUBLICS

Liste des études
AMO 2022



www.adauhr.fr/doc/ra2022/amo2022.pdf

COMMUNICATION

> Deuxième phase : visite des trois groupes scolaires, **analyse des capacités immobilières et du foncier résiduel disponible**, recueil d'éventuels dysfonctionnements des équipements.

> Troisième phase : **élaboration des scénarios d'évolution de la situation scolaire** et de leur impact sur les groupes scolaires en proposant des hypothèses d'évolution des populations scolaires et la redéfinition de **la carte scolaire en fonction du maintien de 1, 2 ou 3 groupes scolaires.**

L'analyse immobilière sommaire permet de déterminer les capacités immobilières et le foncier résiduel disponible, ainsi que les éventuels dysfonctionnements des équipements.

Enfin, la construction de différents scénarios permet de proposer des hypothèses d'évolution des populations scolaires et de redéfinition de la carte scolaire en fonction des orientations des élus.

155 M€ TTC

de travaux pour les projets avec la contribution de l'Adauhr pour **30 procédures et plus de 80 missions**

EN CHANTIER

MUNSTER : RÉCEPTION DE LA 1^{ÈRE} TRANCHE D'EXTENSION - RESTRUCTURATION DE L'EHPAD FOYER DU PARC

Aile neuve pour 60 résidents - tranche 2 : travaux sur bâtiment existant pour 24 lits d'EHPAD + résidence seniors.

Budget total = 8.2 M€HT
Moe : Mongiello-Plisson (Colmar)
Braesch (Schiltigheim).



ISSENHEIM : CHANTIER D'EXTENSION - RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE SŒUR FRIDOLINE

Ajout de 4 nouvelles classes + salle de motricité totalisant 955 m² neufs et réhabilités.

Budget total = 1,9 M€HT
Moe : Dratler-Duthoit (Strasbourg).



RÉALISÉS

KUNHEIM : INAUGURATION DE LA PLACE DU TERTRE

Projet d'aménagement d'une place centrale + aire de stationnement ombragée de 70 places + rénovation de la rue Jules Verne.

Budget total = 920 000 €TTC.-
Moe : Lap's paysagistes et Cardomax.





URBANISME RÉGLEMENTAIRE

PÔLE URBANISME

➔ PLU : DES OUTILS AU SERVICE DE LA NATURE EN VILLE

Le développement des territoires doit désormais répondre aux objectifs de réduction de la consommation foncière et de l'artificialisation des sols.

Il s'agit dès lors de trouver un équilibre en permettant un développement urbain de qualité, tout en maintenant des espaces de respiration dans les villes et villages.

SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE DANS LE PLU DE SAINT-LOUIS :

Mise en œuvre du coefficient de biotope par surface (CBS), en lien avec une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) « trame verte et bleue » et « nature en ville » : 2 outils de préservation et/ou création dense d'espaces végétalisés en zone urbaine.

➔ LE COEFFICIENT DE BIOTOPE PAR SURFACE (CBS)

DE QUOI PARLE-T-ON ? Le CBS est le rapport entre toutes les surfaces favorables à la nature (ou éco-aménageables) présentes sur l'unité foncière du projet et la surface totale des parcelles supports d'un projet. Il est de 0,3 ou 0,5 selon les secteurs à Saint-Louis.

POURQUOI ? Son instauration dans le PLU permet de favoriser la biodiversité locale, restaurer ou développer les corridors écologiques, lutter contre l'effet d'ilôt de chaleur urbain et gérer les eaux pluviales, dans les zones déjà urbanisées ou les zones d'extension.

COMMENT ? Le CBS a été mis en œuvre dans le PLU de Saint-Louis lors de sa révision, et adapté lors d'une modification.

Une pondération a été mise en place en fonction de la nature de la surface

1. Surfaces imperméables 0,0	6. Espaces verts en pleine terre 1,0
2. Surfaces semi-perméables 0,3	7. Toiture classique avec infiltration dans la parcelle 0,2
3. Surfaces semi-ouvertes 0,5	8. Mur végétalisé 0,5
4. Espaces verts sur dalle 1 0,5	9. Toiture végétalisée 0,7
5. Espaces verts sur dalle 2 0,7	10. Arbre à haute tige Bonus de +0,01 par arbre préservé

LA LOI « CLIMAT ET RÉSILIENCE » REMET-ELLE EN QUESTION LA PERTINENCE DU CBS ?

OUI, la définition de « l'artificialisation » par le code de l'urbanisme* pourrait questionner certaines surfaces comptées dans le CBS, telles que les surfaces semi-perméables ou semi-ouvertes et les espaces verts sur dalle.

* « L'artificialisation est définie comme l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, » Code de l'urbanisme - Article L101-2-1 (loi du 22 août 2021 - décret 2022-474 du 4 avril 2022).

■ L'ÉQUIPE DU PÔLE URBANISME

Pierre WUNSCH
Directeur Adjoint - Géographe-Urbaniste
Responsable du pôle

Raymond PRAT
Géographe-Urbaniste

Philippe NEUBRAND
Urbaniste

Christine WEISSBART
Sociologue-Urbaniste

Jérôme HOHL
Géographe-Urbaniste

Christelle STABILE
Géographe-Urbaniste
Responsable du pôle
Au 01/11/22

Alain JAILLET
Géographe-Urbaniste

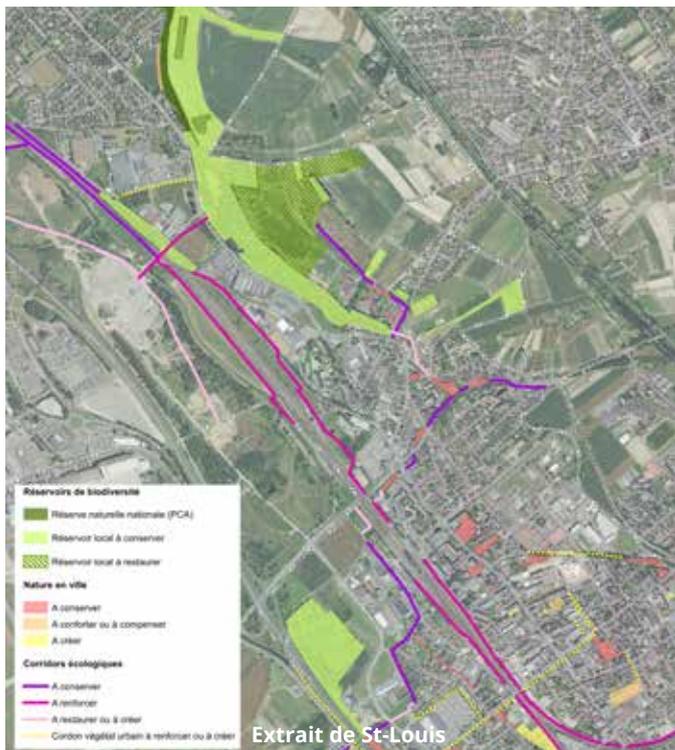
Frédérique RAULT
Urbaniste-Eco-Conseillère

Nadine NÈGRE
Urbaniste-Droit Public



TAIRE ET PLANIFICATION

➔ OAP TRAME VERTE ET BLEUE ET NATURE EN VILLE



Zone commerciale de Saint-Louis - espaces plantés et murs végétalisés



➔ PAROLE D'ÉLUE

« La planification urbaine de la Ville de Saint-Louis s'inscrit dans la démarche « Territoire Engagé - Transition Ecologique », portée par l'ADEME.

Notre rôle est d'anticiper les problématiques d'artificialisation des sols, d'îlots de chaleur et de perte de biodiversité tout en proposant des logements de qualité, accessibles pour tous.

Pour cela, chaque modification du PLU est l'occasion de développer des outils techniques qui permettent de concilier développement urbain, protection de l'environnement et qualité de vie ».

Pascale Schmidiger, Maire de Saint-Louis

➔ TEMPS FORT

SÉMINAIRE « FONCIER D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES »

- 26 avril et 05 juillet 2022 pour les élus de Colmar Agglomération

Le directeur général de l'Agence est intervenu pour expliciter les changements induits par la Loi Climat et Résilience impactant notamment le foncier, les friches et les zones d'activités économiques.

SÉMINAIRE « IMPACT DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE » SUR L'URBANISME

- 12 octobre 2022 pour les élus de la Conférence intercommunale des Maires de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach (CCARB)

Pierre Wunsch est intervenu aux côtés de la directrice du SCoT Colmar-Rhin-Vosges sur l'impact de cette loi en termes de changement de paradigme et sur ses attendus quant au calendrier et au contenu des documents d'urbanisme et de

planification. Il a été présenté aux maires concernés par le PLU intercommunal, une première estimation de l'effort foncier à réaliser d'ici 2031.

- 16 novembre 2022 pour les élus des commissions réunies de la ville de Kingersheim

Intervention de Pierre Wunsch sur les changements de contenu, d'objectifs et de méthode de travail à opérer pour réviser un document d'urbanisme à partir d'une évaluation de la consommation foncière de la ville sur 10 ans.



URBANISME RÉGLEMENTAIRE

PÔLE URBANISME

➔ RECONVERSION DE FRICHES : UN LEVIER POUR RESPECTER L'OBJECTIF ZAN

Le renouvellement urbain constitue un volet essentiel de la démarche Zéro Artificialisation Nette (ZAN), portée par la loi Climat et Résilience.

L'Adauhr accompagne les collectivités qui se sont saisies des opportunités de renouvellement urbain pour mettre en œuvre la réhabilitation des friches, par le biais de procédures d'évolution de leur document d'urbanisme : notamment à Issenheim, Kingersheim, Turckheim, Marckolsheim, Saint-Louis ou encore Riquewihr.

KINGERSHEIM

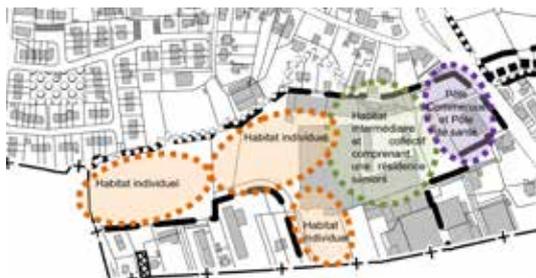
Modification du PLU, approuvée le 28 mars 2022.

Objet : permettre la réalisation d'un projet de renouvellement urbain sur la friche industrielle AMECO, ancienne entreprise métallurgique à l'entrée sud de Kingersheim.

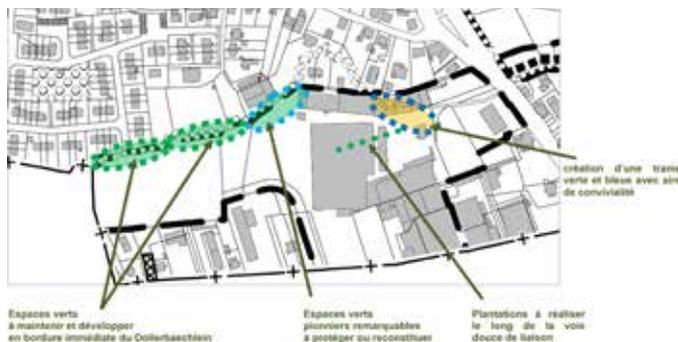
Objectif : réaliser une opération urbaine comprenant une offre d'habitat diversifiée, un équipement pour séniors, une offre médicale et commerciale.

Dispositif : modification de l'OAP.

L'organisation des constructions principales, la densité bâtie et la mixité :



La qualité environnementale et les espaces verts :



ISSENHEIM

Modification du PLU, approuvée le 30 juin 2022.



Site de projet - Rue du Tissage à Issenheim

Objet : permettre la réalisation d'un projet de renouvellement urbain sur une friche sinistrée (partie Nord de l'ancienne Manufacture de Confection de Soultz – MSC).

Objectif : réaliser une opération urbaine à vocation principale d'habitat.

Dispositif : modification du règlement écrit et graphique (reclassement de la zone UEi à vocation économique, en zone UB4 à vocation mixte, principalement habitat).

TAIRE ET PLANIFICATION

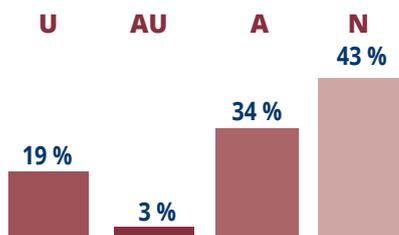
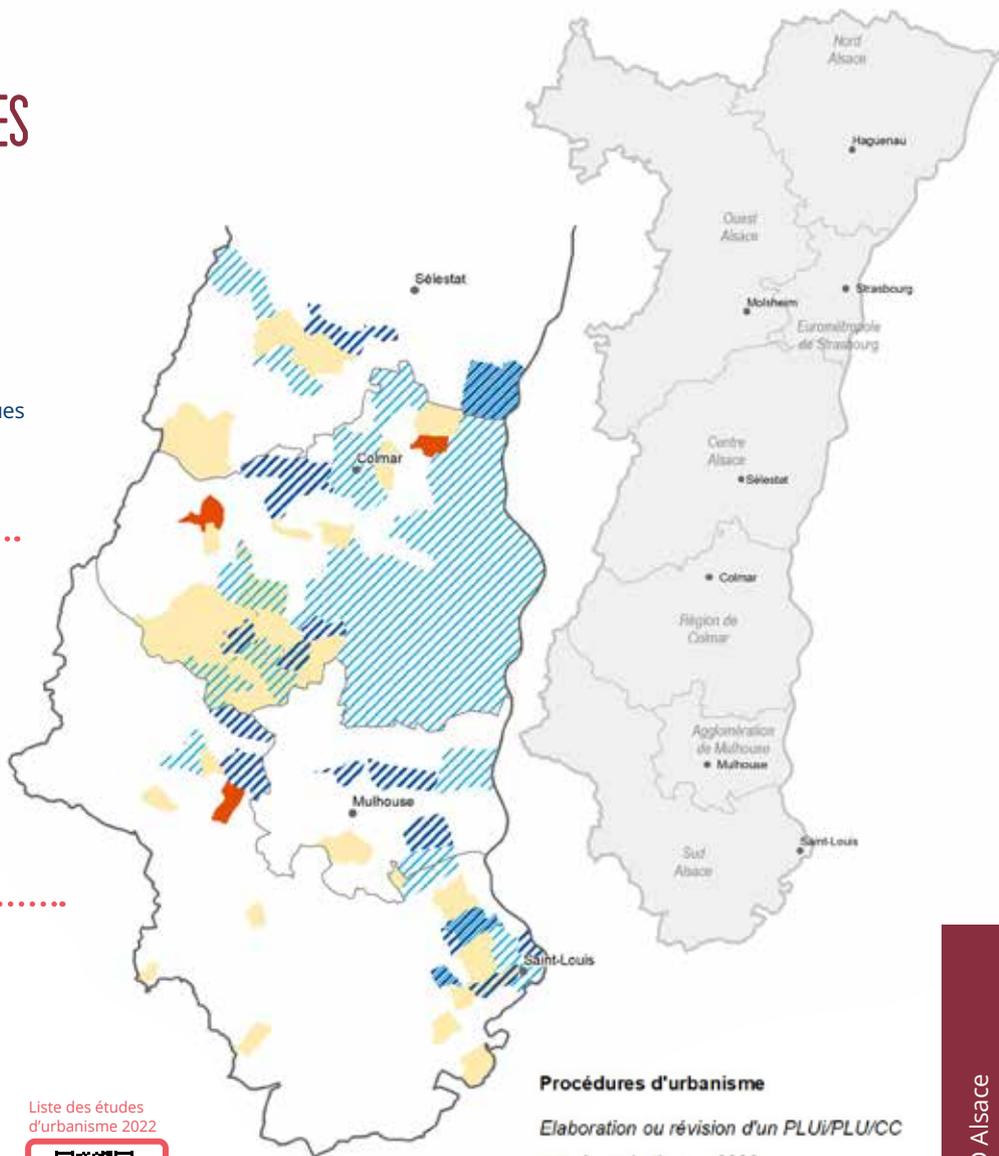
→ L'ANNÉE 2022 EN CHIFFRES

76 **MISSIONS** réparties en :

- 60 procédures d'urbanisme
- 8 RMC
- 1 bilan de PLU
- 2 bilans SCoT
- 2 études générales
- 3 missions assistances techniques et juridiques

Pour **105** communes (133 323 ha)
et **333 876** habitants

21 **procédures d'urbanisme approuvées - PLU :**
3 révisions, 1 mise en compatibilité,
14 modifications et
3 modifications simplifiées pour
une superficie totale de **23 574 ha**.
La part urbaine représente **19%** de la superficie
totale cumulée de ces territoires.
La **part d'extension envisagée**, y compris à long
terme, représente environ **3%**.

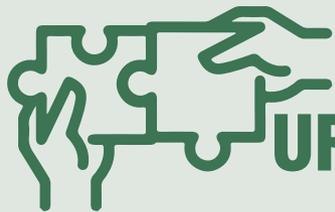


Liste des études
d'urbanisme 2022



www.adauhr.fr/doc/ra2022/ur2022.pdf

- Zone urbaine (U) : 4493 ha
- Zone d'extension ou de réserve foncière (AU) : 768 ha
- Zone agricole (A) : 8131 ha
- Zone naturelle (N) : 10182 ha



EN INTERACTION URBANISME/STI

➔ L'Adauhr-ATD Alsace a procédé à l'analyse des résultats de l'application du SCoT Colmar Rhin Vosges, en collaboration avec l'ADEUS et l'AFUT, et du SCoT Rhin Vignoble Grand-Ballon.

Imposée par le code de l'urbanisme, cette analyse s'inscrit dans la perspective d'évolution des documents d'urbanisme devant intégrer les objectifs de la loi « Climat et Résilience ».

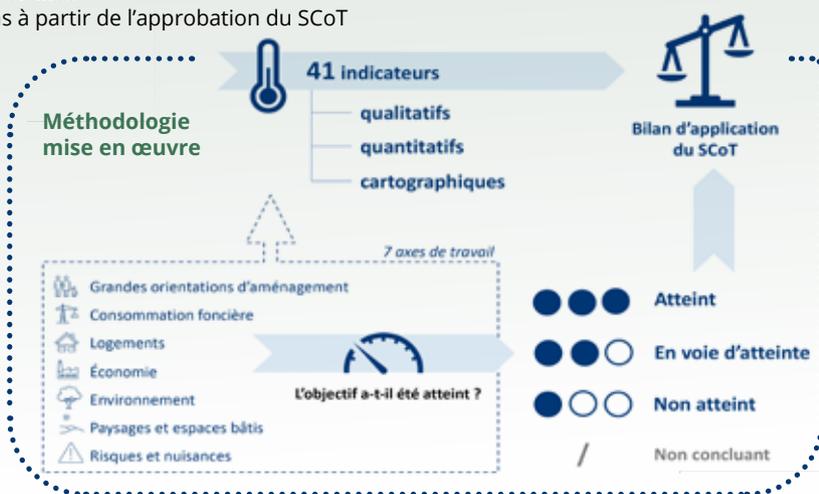
OBJECTIF : mesurer et évaluer de façon quantitative et qualitative les effets du SCoT sur le territoire, sur la base des orientations fixées par le SCoT. Dégager les grandes tendances, les enjeux et perspectives.

Territoire :

- SCoT actuel
- Prise en compte de l'état des lieux des documents d'urbanisme en vigueur et de leur compatibilité avec le SCoT

Temporalité :

- 6 ans à partir de l'approbation du SCoT



Exemple d'indicateurs synthétiques du SCoT RVGB

L'ANALYSE DES RESULTATS DE L'APPLICATION DES SCOT



➔ Sur la base de cette analyse, les Syndicats Mixtes ont délibéré sur le maintien en vigueur du SCoT ou sur sa révision.

Ainsi, le SCoT Colmar Rhin Vosges va être révisé. Le SCoT Rhin Vignoble Grand-Ballon est quant à lui maintenu en vigueur.

➔ PAROLE D'ÉLU



L'Adauhr-ATD Alsace réalise également l'analyse des résultats de l'application du PLU d'Erstein.

« Notre PLU date de 2013 et a connu plusieurs modifications. Au vu des nouveaux enjeux concernant l'aménagement d'un territoire, il était nécessaire de se pencher sur le développement de notre commune et la manière dont notre document y a contribué durant ces 9 ans.

L'analyse de l'Adauhr, s'appuyant sur des indicateurs pertinents, a permis d'analyser les objectifs politiques du PADD afin de vérifier leur atteinte et leur traduction dans les documents réglementaires du PLU. Ce bilan nous a conduit à réaliser qu'une révision était nécessaire pour intégrer de nouveaux outils à notre document (OAP Trame verte et bleue, patrimoine...), en compatibilité avec les documents supra communaux (SRADDET, SCOTERS notamment), voire pour questionner le projet politique de développement urbain équilibré de la commune. »

Marc WARIN, Adjoint au Maire d'Erstein, chargé de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Cadre de Vie



ANALYSE SPATIALE

SERVICE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
PÔLE RESSOURCES

Liste des études
STI 2022



www.adauhr.fr/doc/ra2022/sti2022.pdf

➔ GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2023, le dépôt validé et l'insertion « presse » contribuent à rendre exécutoire le Document d'Urbanisme.



L'Adauhr peut accompagner les collectivités dans la procédure de dépôt de leur DU sur le Géoportail de l'Urbanisme :

> Pour obtenir les identifiants de connexion, déléguer les droits pour le dépôt et valider le dépôt.

La structuration et le dépôt du fichier sont réalisés par le bureau d'études ou par le prestataire de services retenu par le maître d'ouvrage.

2784

utilisateurs connectés
sur le site Internet de l'Adauhr en
2022 et 11 879 pages vues dont :

- 8535 pour la page d'accueil
- 499 pour la page adhérents

■ L'ÉQUIPE STI

Dominique ESNAULT
Directeur d'études -
Géographe-Informaticien
Responsable du Service

Jean-Claude FILLION
Assistant d'études
Informaticien

Félix GARDOT
Géomaticien SIG

Barbara SCHRECK
Assistante

Stéphane WILHELM
Data Scientist

Albert GUYOT
Infographiste

Sarah DENNY
Géomaticienne SIG

Gilles HEITZ
Géomaticien SIG

Martin HOFFMANN
Data Scientist
jusqu'en février 2022

Chloé KRIEGER
Géographe
jusqu'en mars 2022

Isabelle MULLER
Technicienne SIG



METIERS

Adauhr-ATD Alsace

23

DIRECTION GÉNÉRALE ET

→ GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE



SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chap./ art.	Libellé	2022	2021	2020	2019
011	Charges à caractère général + Chapitre 65	340 391,54	423 619,43	287 866,34	326 973,19
	Dont Impôts, Taxes & Versements assimilés (Cf. Ch. 63)	24 544,00	76 751,00	36 090,00	26 828,00
012	Charges de personnel (hors rembts CPAM -Cf. Chap. 13 ci-dessous)	2 420 261,33	2 438 371,75	2 479 875,84	2 489 389,72
65	Autres charges de gestion courante	3,88	1,38	1,41	1,09
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	4 023,50	6 087,24	6 011,50
68	Dotations aux Provisions	100 670,71	64 799,03	53 814,36	72 447,99
	TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES	2 861 327,46	2 930 815,09	2 827 645,19	2 894 823,49
	Ratio Dépenses Personnel/ Dép. fonct. Totales	84,59%	83,20%	87,70%	85,99%
	Ratio Dépenses Personnel + Charges Financières/ Dép. fonct. Totales	84,59%	83,20%	87,70%	85,99%

RECETTES

Chap./ art.	Libellé	2022	2021	2020	2019
013	Atténuation de Charges (Rembts CPAM, ...)	21 195,16	5 078,64	14 173,72	880,69
70	Produits des services	1 199 035,42	1 297 370,55	852 562,46	1 263 211,81
74	Dotations, subventions	1 601 250,00	1 594 000,00	1 589 500,00	1 589 500,00
75	Autres Produits de gestion courante	59 755,80	57 205,56	59 094,67	55 848,53
76	Produits Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 882,00	164,64	500 532,00	99 848,89
	TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES	2 892 118,38	2 953 819,39	3 015 862,85	3 009 289,92
	Résultat section Fonct.	30 790,92	23 004,30	188 217,66	114 466,43

■ LA DIRECTION GÉNÉRALE

Pierre WUNSCH
Directeur général
Au 01/07/2022



Rosa LENDER
Assistante de direction



■ L'ÉQUIPE DU PÔLE ADMINISTRATION

Pascal FALVISANER
Directeur Administratif et Financier
Responsable du Pôle



Marie-Line MANILLIER
Gestionnaire de facturation



Virginie VILTROUVÉ
Gestionnaire Finances
Comptabilité



Carole SIMON
Secrétaire



PÔLE ADMINISTRATION

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chap./ art.	Libellé	2022	2021	2020	2019
13	Subv. d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 817,40	23 321,66	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	97 488,36	125 261,46	24 640,60	1 225,60
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		102 305,76	148 583,12	24 640,60	1 225,60

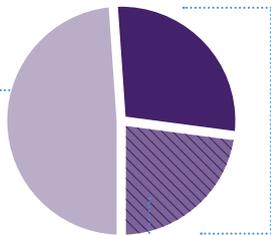
RECETTES

Chap./ art.	Libellé	2022	2021	2020	2019
1068	Excédents de Fonctionnement Capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00
19	Différence sur réalisations d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	762,25	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des Immobilisations	100 670,71	64 799,03	53 814,36	72 447,99
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		101 432,96	64 799,03	53 814,36	72 447,99
Résultat section Invest.		-872,80	-83 784,09	29 173,76	71 222,39

ACTIVITÉ COMPTABLE 2022

1436 écritures comptables (1444 en 2021) dont :

702
mandats de dépenses :
(737 en 2021)



734 titres de recettes :
(707 en 2021)

281 titres émis pour le recouvrement
des cotisations 2022 de nos adhérents (268 en 2021)

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS 37 postes pourvus après quatre départs (1 mutation, 1 rupture conventionnelle, 1 démission et 1 départ à la retraite) – 3 embauches en CDD de 36 mois

 **37**

agents représentant 35,80 postes en équivalent temps plein

 **29**

agents relevant de la filière technique

 **8**

agents relevant de la filière administrative

 **1**

agent mis à disposition par le Centre de Gestion (de la FPT) du Haut-Rhin, sur toute l'année 2022

 **2**

stagiaires (cursus universitaire & stage découverte de 3^{ème})

78 arrêtés et 3 décisions administratives

relatifs à la gestion des ressources humaines ont été signés et notifiés aux agents au cours de l'année 2022

J'ADAUHR!

INNOVATION

Le rapport d'activités 2022 est imprimé sur papier couché satiné **O'Natural Print**, fabriqué à partir de fibres **100% recyclées post-consommation**. Papier certifié Ange Bleu et FSC® Recyclé. Ecolabel Européen. Fabriqué en France.



JOURNÉE DÉCOUVERTE

Jeudi 6 octobre 2022

1^{er} temps fort avec la visite de la scierie SIAT à URMATT : accueilli par Michel SIAT, le personnel a visité l'unité de production de combustible biomasse, l'unité de production d'électricité et a pu voir une vidéo retraçant l'histoire de l'entreprise.

Dans la continuité, à Marckolsheim, découverte de projets réalisés par l'Agence autour du thème « Les racines du Développement Durable et de l'Economie Circulaire » : l'école passive Simone VEIL inaugurée le 4 juin 2022 et la médiathèque-centre culturel « La Bouilloire ».



JOURNÉES DE FORMATIONS

• **28 avril 2022 : RE 2020**

11 agents ont suivi une formation interne sur les enjeux de la Réglementation Environnementale - RE 2020, animée par M. Cédric CRETON de la Société IMAEE.

• **FORMATION CONTINUE**

Les agents de l'Adauhr-ATD Alsace participent tout au long de l'année à des mises à jour des connaissances au travers de séminaires, rencontres, participation à des MOOC et à des Webinaires.



→ TEMPS FORT

**CCARB/VOGELGRUN :
ART'RHÉNA, SAMEDI
22 OCTOBRE 2022**

**Inauguration de la salle
culturelle transfrontalière
« Art'Rhéna » à Vogelgrun.**

Après un an d'activité, en présence notamment de Gérard HUG, président de la CCARB, de Oliver REIN, Bürgermeister de Breisach-am-Rhein, de Louis LAUGIER, Préfet du Haut-Rhin, ainsi que de nombreux élus et parlementaires.

Initié par un 1^{er} concours d'idées, la mission de l'Adauhr s'est prolongée par une AMO pour la construction de ce centre culturel transfrontalier. Maîtrise d'œuvre : l'Agence Hugues KLEIN (Mulhouse) + Agence allemande Mickaël GIES / montant prévisionnel 2015 = 6, 2M€ HT.



BIENVENUE À BAUR

➔ ACTIONS SOCIALES ET INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DU PERSONNEL

25 429,50 €

Participation patronale
(4.50 € /titre) aux titres restaurant
représentant **5 100 tickets** délivrés aux
agents et stagiaires

9 530 €

**Subvention versée à l'Amicale du
Personnel** pour les actions en faveur des
agents de l'Agence et de leurs familles

45 500 €

Part patronale des cotisations de
prévoyance et de complémentaire
de frais de santé

3 298 €

Prise en charge de 50%
des abonnements de transport
en commun de 10 salariés
(3 108 €/2021)



Travaux d'entretien
du bâtiment



Mesure en faveur
des économies
d'énergie et
recyclage



Défi vélo



Amicale du
personnel



Panier Bio

EXPOSITION TEMPORAIRE

À partir de décembre 2022, l'Agence expose dans
ses locaux les principaux concours de l'année.



EN RÉSEAU

RÉSEAU D'INGÉNIERIE TERRITORIALE D'ALSACE (RITA)

• Remue-méninges à Sainte-Marie-aux-Mines, le 28 septembre 2022

Une quarantaine d'acteurs présents, dont l'Adauhr-ATD Alsace, ont pu évoquer l'ensemble des enjeux et potentiels d'aménagement du territoire et du développement économique du programme « Petites Villes de demain », lors d'une matinée d'échanges et visites des membres du Réseau.

• Sous l'animation de la CeA, le RITA s'est réuni les 26 janvier, 30 mars, 15 juin, 21 septembre

Parmi les thématiques abordées tout au long de l'année : enjeux fonciers autour du ZAN, portraits de territoires, opérations de revitalisation du territoire (ORT) alsaciennes, la CeA dans les territoires, actualités des membres...

RÉSEAU DES ATD

• Rencontre 2022 des services Urbanisme des Agences Techniques Départementales (ATD), le 12 octobre 2022

L'Adauhr-ATD Alsace a participé en visio-conférence à la rencontre des services Urbanisme des ATD, organisée par l'ATD Haute-Garonne Ingénierie le 12 octobre 2022 à Toulouse.

Des thèmes d'actualité ont été partagés, tel que l'intégration des mesures de lutte contre l'artificialisation des sols dans les PLU.

Cette rencontre a permis de croiser les diverses approches mises en pratique sur les territoires et de relancer le principe d'une coopération continue entre les ATD.

QUALIFICATIONS



En 2022, l'Agence a obtenu le renouvellement de ses qualifications auprès de l'Organisme de Qualification de l'Ingénierie OPQIBI :

- 0103 AMO technique
- 0201 Programmation générale
- 0202 Programmation détaillée
- 2201 Évaluation des coûts en amont

L'Adauhr est le seul organisme à détenir ces 4 qualifications dans le Grand Est. Elles attestent de notre capacité à réaliser des prestations à l'entière satisfaction de nos clients.



16 a avenue de la liberté
BP60467 - 68020 COLMAR Cedex - France
Tél. +33 (0)3 89 30 13 30
adauhr@adauhr.fr

